



# LA DEFAILLANCE

**Tout d'abord, en préambule, l'ensemble des bureaux locaux souhaite féliciter la direction ainsi que le chef de détention concernant la gestion de l'extraction et les poursuites en cours. Nous savons être exigeants mais également reconnaissants quand l'intérêt des agents est préservé.**

Madame la cadre de santé votre rôle dans notre belle institution est de prendre en charge de manière efficiente les problématiques sanitaires de l'ensemble de la population pénale. Cependant, cette prérogative ne va nullement en opposition avec le principe de précaution concernant nos personnels.

Quand il y a une suspicion de tuberculose, la première chose à faire est d'en aviser la direction afin que les agents ayant contact avec l'individu puissent se protéger avec a minima le port d'un masque FFP2.

**Madame la cadre de santé, à défaut d'avoir à maintes reprises tenté de faire passer votre téléphone portable à la porte d'entrée principale,**

Il serait judicieux de vous servir des moyens de communication classiques avec justesse, par exemple pour prévenir d'un danger imminent et grave pouvant affecter la structure en ses temps de vache maigre en effectif.

**Madame la cadre de santé, comment pouvez-vous mettre sciemment le personnel pénitentiaire en danger alors que vos confrères de l'hôpital ordonnent prestement à nos collègues le port du masque ?**

Madame la cadre de santé, vigie moralisatrice de notre façon de gérer la population pénale, si des personnels se retrouvent affectés de la tuberculose dans les jours à venir, nous vous en tiendront entièrement responsable !

Si la santé de nos collègues ou celle de leur famille est touchée, nous les soutiendront dans les démarches qu'ils pourront entamer envers vous !

**Madame la cadre de santé nous vous exhortons dans les plus brefs délais à changer votre gestion de ce type de problématiques !**

**L'ensemble des bureaux syndicaux du centre de détention d'Argentan restera mobilisé et Déterminé à défendre les droits, la sécurité et la dignité de  
L'ensemble des personnels.**

